



**CR du Statut des Educateurs et
Entraîneurs du Football**

PROCÈS-VERBAL N°01

Réunion du : 25 juillet 2018
Présidence : Gilles LATTE
Présents : Damien LECOMTE – Michel PLUCHON
Excusés : Philippe MONNIER – Michel THARREAU – Jacques THIBAUT
Assistent : Lionnel DUCLOZ – Xavier LACRAZ – Julien LEROY

1. Demande de dérogation prévue à l'article 12 du Statut des Educateurs

MAUDUIT Guillaume (n°1109308020) – CHALLANS FC (548894) – Avis favorable pour l'encadrement, par mesure dérogatoire, de l'équipe participant au Championnat de National 3, au titulaire du BEF qui leur a permis d'accéder à cette division en 2017/2018, tant qu'il aura la responsabilité complète de cette équipe, conformément à l'article 12.3.A du Statut des Educateurs.

La Commission invite toutefois l'intéressé à s'inscrire dans un processus de formation au DES.

Dossier transmis à la Commission Fédérale du Statut des Educateurs pour décision.

GILBERT Anthony (n°460000341) – VENDEE LES HERBIERS (507748) – Avis favorable pour l'encadrement, par mesure dérogatoire, de l'équipe participant au Championnat de National 3, au titulaire du BEF qui leur a permis d'accéder à cette division en 2016/2017, tant qu'il aura la responsabilité complète de cette équipe, conformément à l'article 12.3.A du Statut des Educateurs.

La Commission invite toutefois l'intéressé à s'inscrire dans un processus de formation au DES.

Dossier transmis à la Commission Fédérale du Statut des Educateurs pour décision.

2. Calendrier

Prochaine réunion : le 11.09.2018.

Le Président de séance,
Gilles LATTE

Le Secrétaire de séance,
Julien LEROY